

L'an mil neuf soixante dix sept, le JEUDI 4 AOUT, à 17 H 30, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en QUATRIEME SESSION EXTRAORDINAIRE au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Marcel HOARAU, PREMIER ADJOINT faisant fonction de MAIRE.

Etaient présents :

MM. Marcel HOARAU - Marc GERARD - Dr Gilbert BOYER - Camille BOURHIS
Jacques TESSIER - Antoine APAVOU - Eric BOYER - Frantz FONTAINE -
Raymond NANDO - Maxime RIVIERE - Jean-Marie DUPUIS - Gilbert ROYER -
Valère ROBERT - Mme André PAYET - MM. Gérard LAURET - Jean-Marc
NATIVEL - Aristide PAYET - Jack AFFEJEE - Melle Jeannine PASSY-
SOULANGE - Mme Eléopold JASMIN - Mme Valère ROCHE - MM. André
LICHARDY - Abdoul-Hack AFFEJEE - Roland LAW KOUN MA THON - Issop
PATEL - Herfort CADET - Henry ATECTAM - Gérard LEFEVRE - Fred
K/BIDY - Mme Jean-Marie KICHENIN - MM. Alex GRAVINA - Yvon
HO POON SUNG.

Etaient représentés :

M. Maurice CHANE KUNE	par M. Camille BOURHIS
M. Jean-Claude MONDON	par Mme André PAYET
M. le Dr Gilbert GEPARD	par M. Aristide PAYET
M. Fred TANDRYA	par M. Herfort CADET
M. le Dr Paul MAINGARD	par M. Jacques TESSIER

NOTA - Le MAIRE certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis, le 12 AOUT 1977 et que le nombre de Conseillers présents a été de 32 sur 41 en exercice.

Absents excusés :

MM. Auguste LEGROS - Antoine PICARD - Philippe NATIVEL.

Les autres Conseillers étaient absents et non excusés.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la loi du 5 AVRIL 1884, sur l'organisation municipale.

LE PREMIER ADJOINT
faisant fonction de
MAIRE,

Il a été, conformément aux dispositions de l'article 52 de la même loi procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Monsieur Camille BOURHIS ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées

La séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :


M. HOARAU